

## Préavis municipal No 4/2019

---

### Au Conseil Communal de Sullens

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

La Commission s'est réunie avec la Municipalité le lundi 23 septembre 2019 dans la salle du Conseil. Elle a reçu toutes les explications sur le projet de Madame la municipale Gabrielle Bracher et les explications de l'aspect financier de notre syndic Monsieur Christian Gozel. Ils ont répondu à toutes nos questions et nous les remercions pour leurs disponibilités.

D'abord, la mise en conformité du chauffage et de la ventilation de la grande salle apparaît comme une nécessité parce que, contemporains de la construction du bâtiment, ces deux systèmes arrivent en fin de vie. Actuellement, l'installation de chauffage, surdimensionnée, n'est pas utilisée à sa pleine capacité, tandis que l'actuelle ventilation n'est pas efficiente.

Ensuite, étudiant les avantages et inconvénients des quatre types de chauffage, la Commission des finances a été sensible à l'aspect écologique de la variante du chauffage pompe à chaleur-photovoltaïque ; c'est aussi en moyenne annuelle sur 20 ans la variante la moins chère et elle permettra en plus d'alimenter la nouvelle ventilation.

Enfin, en l'état, les finances de la Commune permettent ce double achat, car le montant sera réglé par des liquidités courantes ainsi que des emprunts en cours. Avec cette dépense, le plafond d'endettement ne sera pas encore atteint ni ne menace les autres projets à court-terme de la Commune.

Au vu de ce qui précède, la Commission des finances invite donc les membres du Conseil à accepter le préavis 4/2019 tel que proposé.

Pour la Commission des finances :

rapporteur

Badan Alain

Dayen Frank

Dubauloz Eric

Edgar Evelyne

Vullioud Yannick